



ORPI INVESTIS'TOIT
ZAC entre pont et Rhône
07400 LE TEIL
Tél : 04 75 96 09 29
Mail : helvieimmo@orpi.com

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES 2023

Montants maximums TTC (TVA 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée. Toutes nos annonces sont affichées hors frais notariés. La délivrance d'une note est obligatoire. En cas de délégation du mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

TRANSACTIONS

Ces honoraires maximums, à la charge du vendeur, comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

IMMEUBLES

Forfait minimum : 9000€

9% TTC pour la part comprise entre 1€ et 400 000

6% TTC pour la part comprise au-delà de 400 001€

TERRAINS

Forfait minimum : 9000€

9% TTC du prix de vente TTC

LOCATIONS

70 % du loyer TTC dans la limite de :

Honoraires de rédaction de bail : 8€ le m2 maximum pour le bailleur et le locataire.
Honoraires d'états des lieux : 3€ le m2 maximum pour le bailleur et pour le locataire.
Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion du bail.

ESTIMATION : 150€ TTC, offert si conclusion d'un mandat de vente

GESTION LOCATIVE GLI 2.5 % TTC

8,40% TTC soit 7% HT

Pour les propriétaires ayant plus de 10 lots : 7,20% TTC soit 6% HT